

Zeitschrift: Saussurea : journal de la Société botanique de Genève
Herausgeber: Société botanique de Genève
Band: 27 (1996)

Rubrik: Comptes-rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTES-RENDUS

Séances en 1996

1006^e séance – Lundi 15 janvier

Conférence de M^{me} Catherine Lambelet, CJB: La végétation agreste et rudérale de la Champagne genevoise: étude des bandes-abri du projet “Perdrix”.

Depuis quatre ans, le projet Perdrix, dirigé par la Centrale Ornithologique de Sempach, tente de sauvegarder la dernière population suisse de perdrix grises établie à Genève. A cet effet, des contrats sont établis avec les agriculteurs qui laissent pour trois années en friche des bandes-abri, structures linéaires de 6 à 12 m de largeur établies en plein champ. La végétation de ces friches spontanées, au nombre de 54 cette année et couvrant environ 11 ha, s'est révélée souvent riche et variée. La flore agreste et rudérale des sols graveleux de la région s'y développe abondamment et nombre d'espèces rares ou menacées en Suisse y sont apparues.

1007^e séance – Lundi 19 février. Assemblée générale annuelle

Les rapports administratifs du président, de la rédactrice des publications, du trésorier et des vérificateurs des comptes pour l'exercice 1995 ont été présentés et acceptés par l'assemblée.

Le comité a ensuite été élu. Il comprendra pour 1996: Mesdames et Messieurs D. Jeanmonod, président, J.-P. Theurillat, vice-président et responsable du projet de cartographie floristique, P. Perret, trésorier, J. Covillot, secrétaire, M.-C. Wüest, rédactrice de *Saussurea*, J. Cuany, responsable des séances, M. Gremaud, responsable des excursions locales, J. Naef, président sorti de charge, ainsi que A. Fink, responsable de la publicité et C. Latour, cartographie floristique. Ont également été élus les deux vérificateurs des comptes.

La cotisation annuelle sera de Fr. 30.– pour les membres, Fr. 15.– pour les membres de moins de 25 ans et Fr. 40.– pour les couples (un seul exemplaire de *Saussurea*).

Conférence de M. Aloys Duperrex: Quelques aspects de l'excursion de notre Société au Val d'Aoste en juillet 1995.

La région du Grand Paradis, dans la vallée d'Aoste, est considérée depuis longtemps comme l'une des plus riches des Alpes occidentales au point de vue botanique. Située à une centaine de kilomètres de Genève, elle offre des itinéraires floristiques exceptionnels. Le conférencier nous a plus particulièrement entretenus, superbes diapositives à l'appui, d'espèces remarquables et peu connues (*Cortusa matthioli*, *Clematis alpina*, *Pulsatilla halleri*, *P. apiifolia*, *Primula pedemontana*, *Eritrichium nanum*, *Saxifraga retusa*, etc..) du Val Samaranche, des pentes du Val Montey et dans les environs du refuge Vittorio Sella. Cette conférence nous a permis de découvrir ou de retrouver les beautés de cette région grâce aux nombreuses diapositives qui illustraient les propos du conférencier.

1008^e séance – Lundi 18 mars

Conférence de M. J. Wüest, Musée d'Histoire naturelle et C.J.B.: Le microscope électronique à balayage au secours des systématiciens

Depuis 1967 on peut disposer, pour photographier les objets minuscules, du microscope électronique à balayage. Ses performances sont impressionnantes: pour des appareils actuels comme ceux du Museum ou des CJB, des grossissements 2 à 300.000 fois, une profondeur de champ 500 à 1000 fois plus grande qu'avec des moyens optiques, une résolution avoisinant quelques nanomètres (milliardième de millimètre). On peut donc vraiment voir les détails infimes. Il y a cependant quelques désavantages: il n'y a aucune transparence (on ne voit que la surface de l'objet), ni aucune couleur (il faut s'armer de pinceaux et les couleurs seront toujours artificielles). Mais on peut aussi, grâce aux rayons X émis, analyser la composition de l'objet. Avec une telle précision dans le détail, le systématicien a pu décrire ses objets, les espèces, beaucoup plus soigneusement et aisément, sans devoir s'abîmer les yeux sur des microscopes optiques. Les illustrations présentées étaient impressionnantes de netteté même à fort grossissement. Elles nous ont permis de voir que le microscope électronique à balayage peut être utilisé soit comme un super appareil de macrophotographie (à faible grossissement on peut voir une fleur entière, par exemple), soit comme un très puissant microscope (à fort grossissement on peut observer, par exemple, l'ornementation de surface des poils ou des grains de pollen). Nous avons ainsi pu admirer la nature sous un angle inhabituel.

1009^e séance – Lundi 15 avril

Conférence de M. B. Doche: Processus et vitesse d'évolution des callunaies et des rhodoraies en montagne.

Les landes à Ericacées sont en général bien décrites sur les plans floristiques et conditions écologiques de développement mais leurs fonctionnements sont méconnus, de telles communautés n'intéressant ni les agronomes, ni les forestiers. Elles jouent un grand rôle dans le déroulement des successions végétales en servant de berceau à la germination et au développement des essences forestières, ou, au contraire, en bloquant l'installation de ces ligneux.

Dans des conditions optimales, il faut 30 à 40 ans pour que *Calluna vulgaris* monopolise l'espace (recouvrement 90-95%) et exerce une pression défensive dans l'étage montagnard granitique du Massif Central français (Aubrac). Par contre, dans les Alpes du Nord (Belledone, Taillefer), les populations de *Rhododendron ferrugineum* mettent au minimum 150 ans pour occuper 80 à 90% de l'espace. La fermeture de ces landes est un processus couplant l'installation de nouveaux individus issus de graines, l'extension par marcottage des individus déjà implantés et la possibilité de rejets de souche (cas de la callune).

Le rhododendron a un système de reproduction sexué efficace (autopollinisation et intervention d'insectes), ce qui lui permet de produire des graines même dans des conditions climatiques extrêmes (froid, vent). Malgré cela, les taux de germination et d'installation de nouveaux individus sont toujours excessivement faibles. Le marcottage (tige couchée par la neige et prenant racine) facilite son extension et lui permet de coloniser tous les substrats. Cette multiplication végétative ne débute que lorsque les plants sont âgés de 50-60 ans. Avec la fermeture de la lande, ce type de reproduction devient exclusif, ce qui permet le renouvellement des tiges sénescents et la progression dans le sens de la pente (2 à

3 cm par an) du front de colonisation. La détermination des clones reste actuellement problématique mais d'un grand intérêt scientifique.

Dans les callunaies et les rhodoraies totalement fermées, la colonisation par les arbres est impossible (fortes biomasses épigées compactées au-dessus du sol). La structure verticale de ces landes crée donc un obstacle mécanique pour l'arrivée des semences au contact de la litière. La difficile intégration de la matière organique liée à l'existence d'un matelas de tiges est un second facteur de blocage. Enfin, les conditions photiques, microclimatiques sous les groupements induisent probablement des résistances biotiques défavorables à la germination ou au développement des arbres. Avec leur vieillissement, ces populations d'Ericacées présentent cependant des points de faiblesse permettant une lente recolonisation forestière.

1010^e séance – Lundi 20 mai

Conférence de M. J.-P. Dulex: L'arolière sur lapiaz du Bois de la Latte au-dessus de Leysin.

Habituellement, l'Arole pousse sur roche-mère siliceuse. Pourtant, en quelques endroits des préalpes, l'on peut observer de belles arolières sur des lapiaz calcaires. C'est notamment le cas au Bois de la Latte au-dessus de Leysin. Cette présence inhabituelle de l'Arole sur calcaire pose quelques questions. Cette cembraie est-elle proche d'une arolière "classique" ou plutôt d'une pinède de pin à crochet ou encore d'autres associations forestières? De plus, le microclimat de la Latte est-il suffisamment rude pour favoriser l'Arole au détriment de ses concurrents moins bien adaptés pour résister aux grands froids et finalement en fonction de quels facteurs se répartissent les différents types de végétation observés et quelle est l'évolution de ces groupements?

1011^e séance – Lundi 17 juin

Dans le cadre de la cartographie floristique du Canton de Genève les participants se sont retrouvés pour herboriser dans la région de Presinge, dans la maille kilométrique 512/122 (Monniaz).

1012^e séance – Dimanche 18 août

Excursion au Bois de la Latte au-dessus de Leysin. Le compte-rendu de cette excursion est donné à la page 11.

Outre l'excursion proprement dite conduite par M. Jean-Pierre Dulex, cette séance comportait une partie plus administrative avec le vote concernant la radiation de l'alinéa b) de l'article 7 de nos statuts. En effet la suppression de cet alinéa devrait nous permettre de faire reconnaître notre Société comme société d'utilité publique, de recevoir des dons déductibles des impôts et d'être exonérés de l'impôt sur le droit de succession.

1013^e séance – Lundi 16 septembre

Visite des serres Rothschild sous la direction de Pierre Matille.

1014^e séance – Lundi 21 octobre

Conférence de M. Rolf Haubrichs: Sur l'utilisation de cardiotoxines végétales par le Monarque pour sa défense contre les prédateurs.

Le Monarque (*Danaus plexippus*) est un papillon qui hiberne chaque année au Mexique après une migration de plusieurs milliers de kilomètres. Il a développé une stratégie subtile d'accumulation de substances cardiotoxiques que la chenille retire de diverses espèces d'Asclépiadacées consommées aux Etats Unis et au Canada.

Ces toxines transmises au papillon adulte protègent celui-ci sur le lieu d'hibernation où il se rassemble par millions sur des sites de quelques hectares seulement.

Dans son exposé, illustré de nombreuses diapositives prises sur le principal site d'hibernation en janvier 1996, l'auteur considère la chimie liée à ces Asclépiadacées toxiques, leur utilisation par le papillon comme facteur de protection et comme phéromone après transformation.

1015^e séance – Lundi 18 novembre

Conférence de M. Pierre Messerli: La flore du désert du Neguev (Israël), un exemple d'adaptation aux milieux aride et hyper-aride.

Même dans les régions désertiques où, comme dans le sud du Neguev, il ne pleut que quelques heures par année (parfois moins ou pas du tout) il n'y a pas de vie sans eau. La plante doit donc chercher l'eau au moment et dans le milieu où elle se trouve, la stocker dans ses tissus et réduire au maximum son évaporation pour la conserver; elle ne doit libérer ses graines que lorsque les conditions ambiantes leur assurent une bonne probabilité de germination.

Pour satisfaire à ces exigences les plantes xérophiiles présentent des particularités morphologiques et des stratégies de survie qui ont été décrites et illustrées par le conférencier.

En outre celui-ci fait mention du genre *Acacia*, seul arbre un peu fréquent dans la zone hyper-aride et qui constitue par l'ombre et par la fraîcheur qu'il procure, un véritable biotope.

Séances de détermination

Dans le cadre du projet de cartographie de la flore genevoise, plusieurs séances d'aide à la détermination du matériel critique et de préparation des "Notes" de floristique ont été organisées, les 9, 16, 23 et 30 janvier, 13 février, 28 mai, 3 juin et 6 juin au soir, ainsi que les samedis après-midi 20 et 27 janvier et 3 et 10 février. Ces séances ont eu lieu dans la salle des travaux pratiques des Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève.

Excursions en 1996

Dimanche 5 mai – Excursion de Brison-les-Oliviers à la Chambotte. Organisatrice: J. Covillot. Participants: M^{me} B. Bressoud, MM. P. Braun et M. Chappalay, M^{me} J. Cuany, M. Thierry Delahaye (accompagné de M^{mes} M. Magnouloux,

C. Pépin et Véronique Lebris, de la Société mycologique et botanique de la région chambérienne, qui nous ont fait l'honneur et l'amitié de se joindre à nous), MM. A. Duperrex et D. Jeanmonod, M. et M^{me} J.-P. et M. Serodino, M. et M^{me} P.-L. et C. Viollier.

Point de départ de l'excursion, le village de Brison-les-Oliviers (271 m) jouit d'un climat particulier dû aux effets conjugués d'une exposition S-W, de la protection des parois abruptes du Mont Corsuet, de la réverbération et du tampon thermique offerts par le lac du Bourget: des oliviers, des palmiers et des figuiers sont cultivés en pleine terre dans le village. La liste non exhaustive des plantes rencontrées le long de la petite route qui monte aux Granges-Dessous (512 m) témoigne de ces conditions qui permettent à certaines espèces méditerranéennes de se maintenir, quoique trouvant ici la limite nord de leur aire de distribution:

Acer campestre, *Acer monspessulanum*, *Acer opalus*, *Quercus pubescens*, *Hedera helix* (de très remarquables exemplaires), *Cotinus coggygria*, *Amelanchier ovalis*, *Crataegus monogyna*, *Pistacia terebinthus*, *Stachys recta*, *Teucrium chamaedrys*, *Osyris alba*, *Laserpitium gallicum*, *Ruscus aculeatus*, *Rubia peregrina*, *Arabis turrita*, *Bromus madri-tensis*, *Bromus erectus*, *Globularia bisnagarica*, *Limodorum abortivum*, *Orchis militaris*, *Orchis simia*.

La pause de midi se savoure dans un petit pré sec surplombant le lac et l'Abbaye de Hautecombe (il a fallu distribuer une "feuille de pompe" pour le poème de Lamartine) parsemé d'*Orchis ustulata*, *Ophrys holoserica*, *Muscari comosum*, *Dianthus carthusianorum*, *Bromus erectus*, *Carex caryophyllea*, *Geranium sanguineum*. Le trajet se poursuit sur une route de terre dont le talus raviné se couvre d'*Anthyllis vulneraria* subsp. *carpatica*, *Polygala vulgaris*, *Hippocrepis comosa*, *Carex flacca*, *Orchis mascula* (et des Ascalèphes). Nous la quittons pour emprunter le sentier menant aux voûtes calcaires à travers une hêtraie (*Aquilegia vulgaris*, *Daphne laureola*, *Euphorbia dulcis*, *Melittis melissophyllum*, *Carex alba*, *Carex digitata*, *Carex hallerana*).

Le pied et les roches des voûtes calcaires, fréquentés par de très nombreux promeneurs et grimpeurs souvent peu respectueux de ce biotope abritent toutefois plusieurs espèces remarquables: *Anthyllis montana*, *Scorzonera austriaca*, *Trinia glauca*, *Campanula presicifolia*, *Orchis purpurea*, *Helianthemum canum*, *Aethionema saxatile*, *Fumana procumbens*, *Cotoneaster tomentosa*, *Amelanchier ovalis*, *Quercus pubescens*, *Anthericum liliago*, *Rhamnus alpinus*, *Rhamnus cathartica*, *Peucedanum cervaria*, *Sesleria caerulea*, *Genista tinctoria*, *Dianthus sylvestris*.

Nous rejoignons ensuite la route qui relie Chaulieu au hameau de la Chambotte, creusée dans une paroi rocheuse colonisée par *Diplotaxis muralis*, *Potentilla caulescens*, *Parietaria judaica*, et poursuivons en direction du Belvédère (*Potentilla micrantha* dans l'herbe du bord et une belle floraison de *Dentaria heptaphylla* en sous-bois). Après une courte halte sur la terrasse panoramique (660 m), nous prenons le chemin du retour par un parcours non prévu initialement, proposé par M^{me} Magnouloux, qui connaît admirablement la région: descente par la route de Chaudieu, puis par la forêt avant de regagner Brison par les vignes et les garides. Nous n'avons pas la chance de trouver *Orysopsis paradoxa*, mais relevons encore *Lithospermum purpuro-caeruleum*, *Lithospermum officinalis*, *Crepis sancta* et *Lathyrus sphaericus*.

J. Covillot

Samedi 11 mai – Excursion dans la région d'Yverdon-Bonvillars. Chef de course: H. Ceppi. Participants: P. Braun, J. Cuany, A. Duperrex, L. & R. Grob, D. Jeanmonod, C. & P.-L. Viollier.

Notre excursion part du lieu-dit "Tivoli" (522 m) où nous voyons notamment dans un talus *Trifolium dubium*, *Myosotis ramosissima*, *Carex caryophylla*, *Globularia bisnagaria*, *Orchis militaris*.

Puis nous passons dans une forêt de *Quercus petraea* et de *Pinus sylvestris* avec notamment *Hippocrepis emerus*, *Cephalanthera longifolia*, *Aceras anthropophorum*, *Platanthera bifolia*, *Limodorum abortivum*, *Neottia nidus-avis*, *Listera ovata*, *Melica uniflora*. Ensuite, une prairie au-dessus de la Chasagne d'Onnens nous montre entre autres *Orchis mascula*, *Rhinanthus alectorolophus*, *Tragopogon pratensis* subsp. *orientalis*, *Luzula campestris*, *Carex tomentosa*. Nous passons ensuite devant la maison de La Coudre (625 m) et nous notons entre les pavés: *Sedum sexangulare*, *S. montanum*, *Campanula rotundifolia*. Plus loin dans un pré sec, nous voyons encore: *Thlaspi perfoliatum*, *Arabis hirsuta*, *Polygonatum officinale*, *Aceras anthropophorum*, *Orchis morio* dont certains blancs, *Carex caryophylla*, *Teucrium botrys*, *Genista sagittalis*, *Saponaria officinalis*, *Ophrys holoserica* dont certains blancs, *Hippocrepis comosa*, *Orchis militaris*, *Ajuga genevensis*, *Trifolium dubium*, *T. campestre*, *Rhinanthus minor*, *Dianthus sylvestris*.

Nous nous déplaçons ensuite au bord du lac de Neuchâtel près de l'embouchure de l'Arnon. Près du parking (430 m) nous voyons *Bunias orientalis* et *Doronicum pardalianche*. Puis au bord du lac (430 m) nous notons entre autres *Cardamine impatiens*, *Barbarea vulgaris*, *Scrophularia nodosa*, *Symphytum officinale*, *Hesperis matronalis*, et plus loin *Lithospermum officinale* ainsi que, plus particulièrement dans les zones humides marécageuses, *Euphorbia palustris*, *Carex vesicaria*, *C. acutiformis*, *C. hirta*, *C. elata*, *C. panicea*, *C. flava* et pour notre plus grand plaisir, la découverte du jour: *Viola persicifolia*. Cette espèce qui semble avoir beaucoup régressé, était déjà connue autrefois de cette région comme l'attestent quelques spécimens d'herbier, mais elle ne semblait plus avoir été revue depuis bien longtemps.

Puis nous allons encore voir *Salvia verbenaca* dans une pelouse près de la gare de Grandson (436 m), puis *Calepina irregularis* au pont d'un petit chemin sur La Brine (430 m), non loin d'Yverdon. Enfin, près de l'embouchure de La Thielle (430 m), quelques-uns d'entre nous voient encore *Ulmus laevis* et *Parietaria officinalis*, puis en ville sur des vieux murs canalisant La Thielle: *Fumaria ochroleuca*.

D. Jeanmonod

Lundi 17 juin – Dans le cadre de la cartographie de la flore genevoise, les participants se sont retrouvés à l'auberge du Vieux Chêne, sise à l'entrée de Presinge, avant d'aller herboriser dans le km² 512/122. Chef de course: C. Latour.

Neuf personnes se sont réunies en fin d'après-midi pour une séance consacrée à l'herborisation sur le terrain, comme c'est maintenant devenu une habitude à cette époque de l'année. Durant les deux heures et demie qu'a duré cette excursion, différents milieux ont pu être explorés. Des champs cultivés tout d'abord, situés de part et d'autre d'un chemin agricole; puis, au bout du chemin, le but principal de la soirée: le "Bois des Trembles", qui fait partie des Bois de Jussy et est par conséquent riche en... moustiques. Dans ce couvert forestier s'ouvrent deux clairières, dont l'une est particulièrement intéressante de par l'étang qu'elle renferme. Plus d'une quarantaine d'espèces furent recensées, dont: *Alisma lanceolatum* With., *Bromus racemosus* subsp. *commutatus* (Schrad.) Syme, *Bromus ramosus* Huds., *Carex distans* L., *Carex remota* L., *Cephalanthera rubra* (L.) Rich., *Epipactis*

helleborine (L.) Crantz, *Lilium martagon* L., *Ranunculus tuberosus* Lapeyr., *Schoenoplectus tabernaemontani* (C. C. Gmel.) Palla, *Trifolium incarnatum* L., *Vicia tenuifolia* Roth, *Zannichellia palustris* L..

C. Latour

Dimanche 30 juin – Excursion aux Amburnex et dans la vallée de Joux. Chef de course: P. Charlier. Participants: P. Braun, M. Chapalay, J. Cuany, M^{me} de Diego, A. Duperrex, L. & R. Grob, D. Jeanmonod, S. Masetti, A. & A. Perone, C.-L. Wehrli, M.-C. & J. Wuest.

A l'ouest du col du Marchairuz, aux Amburnex (1310 m), nous notons *Veronica spicata*, *Asperula cynanchica*, *Festuca ovina*, *Alchemilla coriacea*, *Galium megalospermum*, *Carum carvi*, *Orchis purpurea* sur un talus sec à quelques mètres du marais où nous voyons entre autres *Carex nigra*, *C. echinata*, *C. lepidocarpa*, *C. rostrata*, *C. limosa*, *Polygonum viviparum*, *Eriophorum latifolium*, *Valeriana dioica*, *Swertia perennis*, *Saxifraga hirculus*, *Veronica beccabunga*. Puis nous nous arrêtons un peu plus loin sur la route du col (env. 1350 m) pour voir *Tephrosieris integrifolia* et *Daphne cneorum*.

Nous nous rendons ensuite à la "Tête du lac" (1012-1006 m) près de Le Sentier où nous notons près de la route *Hieracium aurantiacum*, *Bunias orientalis*, puis plus loin dans les zones humides, *Iris sibiricum*, *Carex paniculata*, *Phalaris arundinacea*, *Salix repens*, *Glyceria plicata*, *Schoenus ferrugineus*, *Primula farinosa*, *Molinia coerulea*, *Potentilla erecta*, *Galium palustre*, *G. boreale*, *Juncus articulatus*, *Ranunculus flammula*, *Carex gracilis*, *C. elata*, *Pyrola rotundifolia*, *Ophrys insectifera*, *Carex hostiana*, *C. panicea*, *C. davalliana*, *Pinguicula vulgaris*, *Pedicularis palustris*, *Equisetum palustre*, *Eriophorum angustifolium*, *Dactylorhiza incarnata*.

Nous nous déplaçons ensuite à la Sagne de Praz Rodet, et, en passant au pont sur l'Orbe (1037 m) entre La Burtignière et Praz Rodet, nous voyons *Nuphar lutea* et *Potamogeton natans*. A la Sagne de Praz Rodet (1035 m), nous notons *Stellaria graminea*, *Vaccinium oxycoccus*, *V. vitis-idaea*, *Andromeda polifolia* (3 espèces typiques des tourbières hautes), *Vaccinium myrtillus*, *V. uliginosum* (2 espèces indiquant un certain assèchement), *Drosera rotundifolia*, *D. intermedia*, *Eriophorum vaginatum*, *Scheuchzera palustris*, *Carex limosa*, *C. pauciflora*, *Trichophorum cespitosum* dans la zone la plus humide (œil de la tourbière). Nous nous rendons ensuite encore au SW de Le Sentier au lieu-dit "Derrière la Côte" (env. 1060 m) voir *Betula nana* et *B. ×intermedia* (= *B. nana* × *B. pubescens*), un hybride récemment découvert à la Vallée de Joux.

D. Jeanmonod & P. Charlier

Samedi 6 au samedi 13 juillet – Excursion dans les hautes montagnes corses. Chef de course: D. Jeanmonod. On trouvera le compte-rendu détaillé de cette excursion dans l'article de JEANMONOD, COVILLOT & CHARLIER dans ce numéro de *Saussurea*, p.153-186.

Dimanche 18 août – Excursion au Bois de la Latte. Chef de course: J.-P. Dulex. Participants: P. Braun, B. Bressoud, P. Charlier, J. Covillot, B. Crittin, J. Cuany, A. Dolivo, A. Duperrex, D. Jeanmonod, E. & G. Mermillod, C. Mermod, M.-M. & V. Toni.

Du lieu de rendez-vous à l'hôtel du Cerf au Sépey, nous nous rendons en voiture au lieu dit "La Pierre à Moëlla" (*Senecio alpinus* au bord de la route). Par quelques mots de

bienvenue et de remerciements à Jean-Pierre Dulex, Daniel Jeanmonod ouvre la 1012^e séance puis procède au vote concernant la suppression de l'alinéa b) de l'article 7 de nos statuts. Cette abrogation est votée à l'unanimité des membres présents (ainsi que trois membres absents qui ont écrit pour se prononcer en faveur de cette décision).

Des informations détaillées concernant les conditions du milieu, ses caractéristiques géologiques et climatiques ainsi que des tableaux de végétation figurent dans un excellent article (Jean-Pierre Dulex, "L'Arolière sur lapiaz du Bois de la Latte", Bulletin du Cercle Vaudois de Botanique N° 22, mai 1993, p. 76); la liste des espèces mentionnées ci-dessous est donc loin d'être exhaustive, leur évocation ne vise qu'à suggérer une image des sites traversés.

Puis nous traversons une suite de pâturages encore richement fleuris où nous relevons plus de soixante-dix espèces, dont *Gentiana lutea*, *Ligusticum mutellina*, *Astrantia major*, *Scabiosa lucida*, *Campanula scheuchzeri*, *Briza media*, *Trifolium thalii*, *Trifolium badium*, *Trifolium repens*, *Tofieldia calyculata*, *Laserpitium siler*, *Campanula cochleariifolia*, *Gentiana campestris*, *Campanula barbata*, *Ranunculus acris* subsp. *friseanus*, *Cynosurus cristatus*, *Plantago* gr. *serpentina*, *Rumex alpinus*, *Juncus alpino-arcticus*, *Poa alpina* var. *vivipara*, *Veronica chamaedrys*. Plus haut dans un banc rocheux, nous tentons la délicate détermination de trois aconits que nous identifions comme *Aconitum neomontanum*, *Aconitum paniculatum* et *Aconitum variegatum*, en compagnie de *Luzula spicata*, *Rumex arifolius*, *Alchemilla conjuncta*, *Saxifraga paniculata*, *Valeriana officinalis*, *Thalictrum minus*, *Saxifraga aspera*.

Le lapiaz est abordé un peu au-dessus du chalet de la Vaux et nous poursuivons notre montée en direction du pied de la Tour de Fanelon, relevant au passage: *Polystichum lonchitis*, *Pulsatilla alpina*, *Parnassia palustris*, *Asplenium viride*, *Festuca* gr. *ovina*, *Sesleria caerulea*, *Hieracium villosum*, *Cystopteris regia* (*alpina*), *Daphne mezereum*, *Helianthemum nummularium* subsp. *grandiflorum*, *Athamanta cretensis*, *Salix grandifolia*, *Carex sempervirens*, *Dryas octopetala*, *Ribes rubrum*, *Rosa pendulina*, *Rhododendron ferrugineum*, *Vaccinium uliginosum* subsp. *microphyllum*, *Viola biflora*, *Dryopteris villarsii*, *Salix retusa*, *Juniperus communis* subsp. *alpina*, *Valeriana tripteris*, *Senecio doronicum*, *Selaginella selaginelloides*, *Primula auricula*, *Epilobium alsinifolium*, *Empetrum nigrum* subsp. *hermaphroditum*, *Sorbus chamaemespilus*, *Thesium alpinum*, *Peucedanum ostruthium*, *Festuca alpina*, *Lonicera caerulea*, *Chrysosplenium alternifolium*, *Gentiana nivalis*, *Carex atrata* subsp. *atterima*, *Campanula thyrsoidea*, *Arctostaphylos alpinus*, *Carex ferruginea*, *Carex foetida*, *Polygonatum verticillatum*, *Astrantia major*, *Erigeron uniflorus*, *Phyteuma orbiculare*, *Kernera saxatilis*, *Rubus saxatilis*, *Veronica fruticans*, *Moehringia muscosa*, *Arenaria ciliata*, *Actaea spicata*, *Cicerbita alpina*, *Thalictrum aquilegifolium*, *Sesleria caerulea*, *Cotoneaster integerrima*, *Sorbus mougeoti*, *Hieracium amplexicaule*, *Coeloglossum viride*, *Erigeron alpinus*, *Achillea macrophylla*, *Aconitum compactum* (*lamarkii*), *Pinus cembra*, *Hedysarum obscurum*, *Loiseleuria procumbens*, *Galium pumilum*, *Betula pendula*, *Calamagrostis villosa*, *Bupleurum ranunculoides*, *Rhamnus alpinus*, *Leucorchis albida*, *Gentiana clusii*, *Nigritella nigra*, *Ranunculus alpestre*, *Anemone narcissiflora*, *Carex capillaris*, *Erigeron polymorphus*, *Pedicularis ascendens*, *Euphrasia minima*, *Valeriana montana*, *Chamorchis alpina*, *Carex ornithopodioides*.

Depuis le petit col sous la Tour de Fanelon, nous redescendons vers la Pierre à Moëlla où se termine notre excursion. Lors de ce retour, nous observons encore: *Solidago virgaurea* subsp. *minuta*, *Veronica aphylla*, *Salix reticulata*, *Salix helvetica*, *Arabis alpina*, *Hypericum desetangii*, *Moehringia ciliata*, *Agrostis schroederiana*.

J. Covillot

Rapport du trésorier pour 1995

Compte de profits et pertes au 31 décembre 1995

	Produits	Charges
Cotisations	5,955.—	
Dons	385.—	
Vente de <i>Saussurea</i>	2,263.35	
Vente des <i>Mémoires</i>	1,438.50	
Publicité	2,250.—	
Subvention Cartographie	3,000.—	
Intérêts des capitaux	1,330.81	
Intérêts des titres	1,350.—	
Publication de <i>Saussurea</i>		14,331.45
Frais administratifs		3,289.40
Frais bancaires		324.54
Totaux	17,972.66	17,945.39
Bénéfice de l'exercice		27.27

Bilan au 31 décembre 1995

	Actif	Passif
CCP	16,161.68	
SBS Compte de dépôts	1,837.50	
SBS Compte épargne	28,575.30	
BCG Compte de dépôts	4,533.20	
Caisse	302.10	
Titres 4½% Fed. 93-2000	31,725.—	
Produits à recevoir	5,109.—	
Impôt anticipé	938.32	
Charges à payer		267.—
Fonds Guyot		5,000.—
Réserves cotisations		15,000.—
Provision Cartographie		7,533.20
Capital disponible		61,354.63
Bénéfice 1995		27.27
Totaux	89,182.10	89,182.10

Genève, le 5 février 1996

Patrick Perret, *Trésorier*

Vie de la Société**Nouveaux membres 1996**

Godat, Alain
Guerne, Christiane
Meylan, Sophie
Renaulaud, Stéphane & Mme
Toni, Marie-Madeleine
Toni, Vito
Viollier, Pierre-Laurent
Warrillow, Julie

Décès

Prof. J. A. De Greef, Membre d'honneur.

Membre sympathisant

Dupont, Olga

Démissions

Arnoux, Anne-Françoise
Burger, Anne-Lise
Calame, François
Lücker, Lutz
Von Arx, Bertrand
Zellweger, Catherine

Hommage à M. Jean-Louis Terretaz

1913 - 1995

Monsieur J.-L. Terretaz était un botaniste vieux style: scrupuleux, consciencieux, systématique, compétent. Il connaissait les plantes et leurs habitats comme personne, particulièrement dans la région au sud et sud-ouest de Genève, c'est-à-dire dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, mais aussi dans sa patrie, le Bas-Valais. Son domaine particulier était les Carex, mais sur les plantes à fleurs également, il n'y avait que peu d'espèces qu'il ne réussissait pas à nommer, qu'elles soient en fleurs ou en fruits. Il étudiait toute la littérature accessible et publiait chaque année à Noël "son" périodique *Anemone* qu'il envoyait comme cadeau à ses amis et aux connaissances qui s'intéressaient à la botanique.

Nous avons fait la connaissance de M. Terretaz par l'entremise d'un collègue du CERN, M. Hermann Maier. Il s'ensuivit une symbiose, dans le sens où M. Terretaz connaissait les plantes et leurs stations et que nous avions, de notre part, le véhicule pour les retrouver. Nous allions chercher M. Terretaz au chemin des Roses et c'est alors lui qui donnait la direction à prendre, l'itinéraire et les arrêts à faire. Il connaissait au mètre près la localisation de telle ou telle plante. De temps en temps il demandait en partant "Connaissez-vous déjà...?" et nous montrait ensuite en chemin cette plante inconnue de nous. Au début, il arrivait encore à se déplacer sur le terrain avec ses deux cannes, et même à s'agenouiller pour trouver lui-même les plantes qui l'intéressaient. Plus tard, il nous envoyait en chemin à certains endroits précis pour contrôler si telle ou telle espèce s'y trouvait encore. Il avait toujours sa presse avec lui où il rangeait toutes les plantes qui l'intéressaient. Ces excursions botaniques avaient toujours lieu en France voisine. La raison en était qu'il y avait encore là des vignobles, des champs, des prairies sèches, des prés humides, des endroits rudéraux... exploités de façon extensive et recélant encore des "mauvaises herbes" qui avaient disparu depuis longtemps de chez nous. Il y avait aussi une diversité d'orchidées qu'on ne retrouve plus à Genève et en Suisse. Ces excursions étaient toujours pour nous une expérience extraordinaire tant sur le plan botanique qu'humain. Nous avons appris la botanique au travers de M. Terretaz et aujourd'hui encore nous disons: "Je connais cette plante par M. Terretaz".

Vera & Johannes Geibel

Jean-Louis Terretaz, un botaniste à part entière

Les anciens membres de la Société botanique de Genève se souviennent certainement de l'époque où Jean-Louis Terretaz était très actif au sein de notre société. Ses conférences bien choisies, ses notes scientifiques d'une grande rigueur, ses excursions floristiques inédites et ses talents de pionnier en photographie en couleurs nous laissent le souvenir d'un membre érudit, dévoué à notre communauté.

Jean-Louis Terretaz a fait une carrière professionnelle dans la droguerie-herboristerie. Son père tenait un magasin de cette spécialité, du style de la belle époque, dans le haut de la rue de la Servette et il y travaillait en famille avec sa soeur. Il était également très actif dans sa profession, donnant des cours aux apprentis-droguistes puis, plus tard, au niveau supérieur à l'Ecole suisse de Droguerie à Neuchâtel.

Il habitait au chemin des Roses dans le quartier de la Servette où nous l'avons toujours connu. Est-ce par une coïncidence, ou simplement un heureux présage, mais il s'avère que ce chemin a été baptisé de ce joli nom au moment de sa naissance, en raison des rosiers sauvages qui abondaient le long de ce chemin encore agreste à cette époque déjà lointaine.

Jean-Louis Terretaz est entré à la Société botanique de Genève lors de la 570^{ème} séance, une assemblée générale présidée par le Professeur André Mirimanoff, le 20 novembre 1939. Il est resté ainsi fidèle à notre société durant 56 ans. Pendant ce temps, bien que sa passion fût essentiellement la botanique, il s'est néanmoins dévoué pour accepter des tâches administratives. Il a été vice-trésorier de 1945 à 1946, vérificateur des comptes de 1961 à 1962, puis à nouveau membre du comité de 1964 à 1971. Il assumait la vice-présidence durant les années 1965 et 1966 et a terminé son mandat en 1971 comme secrétaire. Conjointement avec R. Weibel, il assura la rédaction des volumes 8 et 9 des *Travaux* de notre société (1966 et 1968).

En reconnaissance de son dévouement envers notre société et de sa contribution au rayonnement de la botanique, il a été nommé membre d'honneur lors de la séance du 30 novembre 1974, tenue au Centre horticole de Lullier, sous la présidence du soussigné accompagné des Professeurs J. Miège et H. Greppin et de MM. A. Charpin, H.-M. Burdet, P. Hainard et J. Iff représentant le comité.

Un large retour en arrière nous permet de constater que c'est à partir des années 1940, c'est-à-dire pendant la guerre, que Jean-Louis Terretaz s'est fait connaître comme botaniste.

En ces temps-là, les frontières de la Suisse étaient sérieusement fermées et, en dehors de la campagne genevoise, les seules échappées possibles dans la nature et les montagnes étaient fatalement orientées dans le Jura, les Alpes vaudoises et le Valais. Un "laissez-passer" était même indispensable pour traverser la zone frontière du Bas-Valais à St Maurice. C'est ainsi qu'en sa compagnie, parfois accompagné du Dr Edouard Thommen, nous sommes devenus des habitués de ces régions. Après chaque excursion Jean-Louis Terretaz dressait des listes avec des indications topographiques précises et des commentaires qu'il distribuait quelques jours plus tard aux participants. Une habitude qu'il a gardée jusqu'à ses dernières excursions.

Par la suite, après 1945, les problèmes de déplacements ayant disparu, l'aire des herborisations prit une plus grande ampleur. Elle s'étendit dans le Haut-Valais où il passait régulièrement ses vacances en résidant à Brigue; de là, il partait dans tous les sens à la recherche des espèces rares.

Plus tard, il s'intéressa à la région du Simplon, puis à celle de Domodossola pour laquelle il avait un véritable attachement. Il y séjourna en vacances plusieurs années de suite. Il devint aussi un spécialiste de la richesse floristique de ces pittoresques vallées, notamment le val d'Ossola. Vers la fin de sa carrière, le Pays de Gex, le Jura et le Bugey devinrent ses pôles d'attraction.

En survolant les nombreuses activités botaniques de Jean-Louis Terretaz, on remarque qu'elles se groupent en deux parties: d'une part les conférences et les excursions faites dans le cadre de la Société et, d'autre part, la création et le développement en solitaire de sa revue *Anemone*.

Conférences

Jean-Louis Terretaz a donné sa première conférence le jour-même de son admission dans la Société avec le titre suivant: "Présentation de nouveaux appareils et de documents relatifs à la région du Creux-du-Van et du Bois des Lattes, Jura neuchâtelois". D'après le compte-rendu paru dans le *Bulletin*, cette communication fut un suc-

cès. Elle garde un côté assez mémorable car elle est sans doute la première causerie faite avec l'aide de diapositives en couleurs. A cette époque, cette innovation était encore le domaine des professionnels ou des amateurs aisés d'avant-garde. Qu'on en juge d'après la dernière phrase du rédacteur: "... le rendu chromophotographique fait honneur aux talents et aux connaissances variés du conférencier, notre nouveau collègue". Relevons qu'il avait déjà constitué une collection de diapositives représentant la flore de la Suisse qui était encore unique.

Il convient de rappeler également quelques-uns des sujets qu'il a exposés au cours des séances. En 1942, il intervient en faveur des tourbières en décrivant ce milieu et en démontrant comment les créer artificiellement. Dès 1943, il fonctionne plusieurs années comme rapporteur de la commission de Verbois chargée de suivre l'évolution de la végétation de la boucle du Rhône partiellement asséchée. D'autres communications suivent. Elles sont axées sur le Valais, comme "Les saisons valaisannes" ou "La flore au fil du Rhône". La florule du bassin genevois, de la Romandie et de la Haute-Savoie reviennent plusieurs fois à l'ordre du jour.

Il a donné ses dernières conférences à la Société il y a une trentaine d'années en parlant encore du Valais. En avril 1967 il présente "Un jardin alpin naturel au Simplon"; c'est une étude inachevée où il révèle la richesse floristique d'un terrain morainique libéré par le retrait du glacier de Kaltwasser, au pied du Mäderhorn, entre 2500 et 2750 m. Enfin, en mars 1968, c'est son ultime message avec un titre bien de lui: "La montagne sacrée des Brigants ou promenade botanico-sentimentale en Haut-Valais". Une conférence avec une série de diapositives ayant pour toile de fond le Glishorn, sommet proche de Brigue s'élevant à 2525 m d'altitude.

Excursions

Depuis son entrée dans la Société et jusqu'en 1978, Jean-Louis Terretaz a piloté sans cesse des excursions à l'intention des membres mais aussi en privé avec des amis, aussi passionnés que lui et, bien sûr, très souvent en botaniste solitaire.

Il épluchait minutieusement toutes les publications de floristique, des plus récentes aux plus anciennes. Sa dernière excursion organisée pour la Société s'est déroulée du 16 au 18 juin 1978. Elle a eu lieu en Maurienne et dans la région du Mont-Cenis; il en a rédigé un compte-rendu détaillé dans le volume 9 de *Saussurea*.

A partir de cette date, son état de santé a fortement entravé ses déplacements. Atteint d'une forte arthrose, il se déplaçait avec une extrême difficulté, même avec l'aide de ses deux cannes et c'est grâce à la complaisance de fidèles amis qu'il pouvait aller de temps à autre visiter des stations de plantes rares. Malgré cela, il a toujours conservé une joie rayonnante qu'il a diffusée d'une manière exceptionnelle à son entourage.

Notes de floristique

A partir de 1978, certainement en raison de sa santé, Jean-Louis Terretaz a donné une nouvelle orientation à ses activités botaniques. Il a créé son propre périodique avec ses moyens personnels dans lequel il a consigné le résultat de ses dernières investigations en toute liberté et au gré de ses inspirations. Sa publication s'intitule "Anémone", un nom très subtil qui a l'originalité de rester le même dans la plupart des langues. Il a distribué régulièrement son périodique, dont il était le seul auteur, aux institutions et aux personnes de son choix propre. Le dernier numéro a paru en 1995, l'année de son décès. En 1978, le premier exemplaire est consacré aux espèces observées dans son quartier de la Servette et censées être le reflet de l'évolution du couvert végétal dans une ville. A

part le vieux jardin entourant son immeuble, il disposait d'une grande terrasse au premier étage où il avait installé de grands bacs à fleurs qui étaient un vrai jardin botanique. De là, avec le vent et surtout les oiseaux, bien des espèces se sont disséminées sporadiquement et il en suivait l'implantation.

En 1979, il publie une mise au point sur la flore de l'Ossola située dans le nord du Piémont. Une région, écrit-il, qui ne peut qu'avoir une flore riche; encore faudrait-il le prouver par des observations qui restent à faire, car il y a beaucoup de zones qui restent inexplorées dans la région.

Le numéro suivant a paru en 1980: il est consacré aux Cypéracées du Canton de Genève. On y trouve une clef de détermination et des commentaires à propos des 94 espèces inventoriées, dont 83 *Carex*.

Paraissent ensuite, de 1984 à 1988, trois numéros sur la flore est-idanienne. Cet ancien adjectif qu'il a réhabilité s'applique à la région traversée par l'Ain et comprend le Pays de Gex, le Jura, le Haut et le Bas-Bugey. Ce travail important pourrait, selon son auteur, servir de base à une nouvelle rédaction du Catalogue de la flore de l'Ain.

En 1989, sous le titre "Chloris genevensis", il tente de faire le point sur la distribution des espèces dans le Canton de Genève.

Puis, une suite à la flore est-idanienne paraît en 1991, suivie en 1993 d'un numéro réservé à la région de Martigny. Le texte de cette monographie commence par un préambule qui ressemble à un message d'alerte. Avec un vocabulaire recherché, dont la portée va sans doute au-delà des mots, il écrit: "Cette"bluette" est le fait d'un botaniste surtout philanthique, mais encore philomathe, quoique hémimathe. Maintenant devenu bradypore et presque zététique, son ardeur tend à s'amenuiser. Non licet omnibus adire Corinthium?"

Deux numéros d'une certaine importance complètent ses études sur la floristique est-idanienne, l'un a paru en 1991 et le dernier en mars 1995, soit quelques mois avant son décès survenu le 16 octobre de la même année.

L'ensemble de ses recherches sur la flore du département de l'Ain totalise environ 150 pages et, en raison de la valeur qu'il représente, on peut se demander si ce travail ne mériterait pas d'être réédité en un volume, par exemple dans le cadre des *Mémoires de la Société botanique de Genève*. Il pourrait être ainsi le pendant du Catalogue floristique de la Haute-Savoie.

En conclusion, Jean-Louis Terretaz s'est passionné durant toute son existence pour la botanique scientifique, mais tout en restant très sensible à la délicatesse des plantes, à la couleur des fleurs, à la beauté des paysages. Il n'était pas botaniste amateur, ni botaniste professionnel, il était botaniste dans la plénitude du terme.

Aloys Duperrex

Les publications botaniques de Jean-Louis Terretaz (1913-1995) et mise au point bibliographique sur sa publication "Anemone"

Les publications botaniques de Jean-Louis Terretaz listées ci-dessous comprennent les articles à part entière augmentés des comptes-rendus de conférences d'une certaine importance.

Afin de rappeler les divers aspects de l'activité de Jean-Louis Terretaz dans la Société, nous donnons en plus la liste des conférences qu'il présenta et celle des herborisations qu'il conduisit et qui ont fait l'objet d'une mention ou d'un compte-rendu dans les différents organes de la Société.

Quant aux observations floristiques que Jean-Louis Terretaz fit pendant plus de cinquante six ans, il n'est pas possible d'en donner ici la liste complète. Elles représentent le matériau de base de ses notes publiées. A travers elles, c'est l'observateur infatigable et le floriste méticuleux qui nous apparaît. Un manuscrit, déposé, avec ses archives botaniques, par Jean-Louis Terretaz aux Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, les répertorie scrupuleusement. D'après ce document, les premières datent du 18 août 1938, les dernières du 23 octobre 1994. Le tout représente 279 pages dactylographiées avec soin. Pour chaque journée d'herborisation, sont indiqués le nom de la commune ou du lieu d'observation, quelques données stationnelles et les noms des plantes (de deux à plusieurs dizaines, selon les cas). Sans insister davantage, nous rappellerons simplement que de 1944 à 1971, sans discontinuer, Jean-Louis Terretaz fait partie des informateurs des "Fortschritte in der Systematik und Floristik der Schweizerflora (Gefässpflanzen)" édités par A. Becherer dans le *Bulletin de la Société botanique suisse*!

La revue de Jean-Louis Terretaz: "Anemone"

En étudiant la bibliographie de Jean-Louis Terretaz, on y repère deux périodes bien distinctes. La première va de 1939 à 1975. Si on exclut deux auto-publications à faible tirage de 1951 et 1954, Jean-Louis Terretaz publie alors dans le cadre de la Société botanique, parfois en collaboration avec les Dr. A. Becherer ou R. Weibel des Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève. C'est durant cette période qu'il est également très actif dans la Société, donnant de nombreuses conférences et guidant des excursions.

Puis commence pour Jean-Louis Terretaz un autre défi, la publication de 1978 à 1995 des 10 numéros de sa revue *Anemone*. Nous ne connaissons pas les raisons qui ont poussé Jean-Louis Terretaz à choisir l'auto-publication. Cette méthode représente la liberté pour l'auteur-éditeur, mais son coût est loin d'être négligeable. Ce critère est fonction du nombre d'exemplaires édités ce qui a une répercussion directe sur la diffusion de la revue. Ce dernier aspect est d'une importance particulière en sciences naturelles. Si la publication est infiniment préférable à la rétention des informations, encore faut-il toucher les institutions botaniques officielles et les centrales d'indexation bibliographique. Elles sont les mieux à même d'assurer la diffusion et l'accessibilité des travaux publiés. Les choses se compliquent un peu plus si l'auteur-éditeur publie de la nomenclature (ce que fait Jean-Louis Terretaz dans le volume 10 de sa revue). Les règles du Code International de la Nomenclature Botanique sont alors impératives. L'article 29 (GREUTER & al., 1995) stipule en particulier: "Aux termes d[u] Code, une publication n'est rendue effective que par la distribution publique d'imprimés (par vente, échange ou don) ou, du moins, la distribution d'imprimés à des institutions botaniques dont les bibliothèques sont accessibles aux botanistes en général...". Cet article est accompagné d'une Recommandation (n° 30A.1.) qui précise: " Il est vivement recommandé aux auteurs d'éviter de publier des noms nouveaux ou des descriptions ou diagnoses de nouveaux taxons dans des imprimés éphémères quelconques, notamment dans ceux qui sont multipliés en nombre limité et incertain, dont la persistance peut être mise en doute, dont la publication effective du point de vue du nombre d'exemplaires n'est pas évidente, ou qui n'ont guère de chance d'atteindre le public..."

Il nous paraît utile d'exposer ces considérations sur les écueils possibles de l'auto-édition. Afin que les travaux de Jean-Louis Terretaz ne soient pas négligés, nous donnons ci-dessous les dates de publication effective des numéros d'*Anemone* basées sur les dates de réception aux Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève.

Enfin, précisons que le tirage des derniers numéros d'*Anemone* était de 150 exemplaires (comm. pers. de M. M. Picarat, imprimeur).

Dates de publication d'“Anemone”

La première date est la date imprimée sur le fascicule. La deuxième entre parenthèses est la date de réception aux CJB.

- [1]: février 1978 (19 novembre 1980)
- [2]: février 1979 (2 mars 1979)
- 3: février 1981 (23 mars 1981)
- 4: février 1984 (6 mars 1984)
- 5: février 1986 (24 mars 1986)
- 6: février 1988 (9 mars 1988)
- 7: février 1989 (6 mars 1989)
- 8: mars 1991 (3 avril 1991)
- 9: mars 1993 (11 mars 1993)
- 10: mars 1995 (22 mars 1995).

Articles botaniques publiés par Jean-Louis Terretaz

1943

Quelques plantes des eaux et des marais. *Bull. Soc. Bot. Genève* ser. 2, 34: 4-5.

1944

Note sur le *Setaria viridis* (L.) et sa culture dans le canton de Genève. *Bull. Soc. Bot. Genève* ser. 2, 35: 194.

Quelques plantes des champs et des forêts. *Bull. Soc. Bot. Genève* ser. 2, 35: 197-199.

Premier rapport de la Commission de Verbois (exercice 1943). *Bull. Soc. Bot. Genève* ser. 2, 35: 208-209.

1945

Deuxième rapport de la Commission de Verbois (exercice 1944). *Bull. Soc. Bot. Genève* ser. 2, 36: 195.

1946

Troisième rapport de la Commission de Verbois (exercice 1945). *Bull. Soc. Bot. Genève* ser. 2, 37: 193.

1948

Quatrième rapport de la Commission de Verbois (exercice 1946-1947). *Bull. Soc. Bot. Genève* ser. 2, 39: x-xi.

1951

Répertoire alphabétique des noms actuels (1936) latins et français des plantes de la “Flore médicale décrite par MM. Chaumeton, Poiret, Chamberet, peinte par M^{me} E. Panckoucke et par J. Turpin. Nouvelle publication (seconde édition)”. Texte ronéotypé de 15 pages.

1954

Quelques excursions autour de Martigny. Texte ronéotypé de 15 pages.

1960

Les buis du Vengeron. *Trav. Soc. Bot. Genève* 5: 20-21.

avec R. Weibel. Observations sur la florule du bassin genevois. *Trav. Soc. Bot. Genève* 5: 15-19.

1962

avec A. Becherer. Observations sur le *Cytisus proteus* de Zumaglino. *Trav. Soc. Bot. Genève* 6: 16-24.

1964

avec R. Weibel. Observations sur la florule du bassin genevois de 1960 à 1963. *Trav. Soc. Bot. Genève* 7: 12-20.

Anogramma leptophylla en Valais et en Ossola. *Trav. Soc. Bot. Genève* 7: 21-30.

1966

Observations sur la florule du bassin genevois. *Trav. Soc. Bot. Genève* 8: 5-6.

Nouvelles observations sur le *Cytisus proteus* de Zumaglino. *Trav. Soc. Bot. Genève* 8: 22-31.

1970

Pays de Gex: qui es-tu? *Mus. Genève* 101: 8-12.

avec R. Weibel. Observations sur la florule du bassin genevois. *Saussurea* 1: 35-47.

1971

Juillet en Ligurie. *Mus. Genève* 112: 13-15.

Imprimé depuis quatre siècles. *Saussurea* 2: 63-64.

1973

avec A. Costaz et H. Costaz. *Galeopsis speciosa* dans le canton de Saint-Genix. *Saussurea* 4: 35-38.

1975

avec A. Becherer. Zur Flora der Ossolatäler. *Ber. Schweiz. Bot. Ges.* 84: 322-332.

1978

Notes de floristique genevoise. *Anemone* : 1-9.

1979

Notes de floristique ossolane. *Anemone* : 1-23.

1981

Les Cypéracées du canton de Genève. *Anemone* 3: 1-27.

1984

Notes de floristique est-idanienne. *Anemone* 4: 1-38.

1986

Notes de floristique est-idanienne (2). *Anemone* 5: 1-35.

1988

Notes de floristique est-idanienne (3). *Anemone* 6: 1-35.

1989

Chloris genevensis. *Anemone* 7: 1-27.

1991

Floristique est-idanienne. *Anemone* 8: 1-21.

1993

Quelques excursions autour de Martigny. *Anemone* 9: 1-24 [réédition augmentée du texte ronéotypé de 1954].

1995

Florule est-idanienne. *Anemone* 10: 1-20.

Conférences données à la Société botanique par Jean-Louis Terretaz

20.11.1939. Présentation de nouveaux appareils et de documents botaniques relatifs à la région du Creux du Van et du Bois-des-Lattes, Jura Neuchâtelois. *Bull. Soc. Bot. Genève* ser. 2, 32: 175 (c.-r.).

21.4.1941. Autour des Diablerets. *Bull. Soc. Bot. Genève* ser. 2, 33: 213 (c.-r.).

16.2.1942. Quelques plantes des eaux et des marais. *Bull. Soc. Bot. Genève* ser. 2, 34: 4-5 (c.-r.).

15.2.1943. Note sur le *Setaria viridis* (L.) et sa culture dans le canton de Genève. *Bull. Soc. Bot. Genève* ser. 2, 35: 194 (c.-r.).

12.4.1943. Quelques plantes des champs et des forêts. *Bull. Soc. Bot. Genève* ser. 2, 35: 197-199 (c.-r.).

21.2.1944. Autour du Wildhorn et des Audannes. *Bull. Soc. Bot. Genève* ser. 2, 36: 189 (c.-r.).

17.4.1944. Plantes des éboulis et des rochers. *Bull. Soc. Bot. Genève* ser. 2, 36: 190 (c.-r.).

19.2.1945. Les saisons valaisannes. *Bull. Soc. Bot. Genève* ser. 2, 37: 182 (c.-r.).

18.6.1945. Trois jours dans la région d'Aletsch. *Bull. Soc. Bot. Genève* ser. 2, 37: 187 (c.-r.).

18.2.1946. Excursion autour de Champex. *Bull. Soc. Bot. Genève* ser. 2, 38: 82 (c.-r.).

29.4.1952. Voyage en zig-zag au pays des mille vallées (Grisons). *Trav. Soc. Bot. Genève* 1-2: v (c.-r.).

15.2.1954. La vie mystérieuse des fougères. *Trav. Soc. Bot. Genève* 3: 2 (c.-r.).

21.2.1955. Herborisations autour de Martigny. *Trav. Soc. Bot. Genève* 3: 10 (c.-r.).

19.3.1956. Fleurs et lumières (excursions dans la région de Viège). *Trav. Soc. Bot. Genève* 4: 3 (c.-r.).

22.10.1956. Au fil du Rhône: Martigny et Valence. *Trav. Soc. Bot. Genève* 4: 6 (c.-r.).

- 21.4.1958.** Flore du Dauphiné méridional. *Trav. Soc. Bot. Genève* 5: 3 (c.-r.).
- 19.1.1959.** Orchidées de Romandie. *Trav. Soc. Bot. Genève* 5: 6 (c.-r.).
- 15.2.1960.** Bever et Binn. *Trav. Soc. Bot. Genève* 6: 2 (c.-r.).
- 23.5.1960.** Commentaire des "Observations sur la florule du bassin genevois de 1956 à 1959". *Trav. Soc. Bot. Genève* 6: 2 (c.-r.).
- 19.12.1960.** Pays d'En-Haut sarinien. *Trav. Soc. Bot. Genève* 6: 4 (c.-r.).
- 29.1.1962.** Flore d'Ossola. *Trav. Soc. Bot. Genève* 7: 1 (c.-r.).
- 19.10.1964.** Observations sur la florule du bassin genevois. *Trav. Soc. Bot. Genève* 8: 5 (c.-r.).
- 16.5.1966.** Une fleur qui change de couleur: le *Cytisus proteus* de Zumaglino. *Trav. Soc. Bot. Genève* 9: 7 (c.-r.).
- 17.4.1967.** Un jardin alpin naturel au Simplon. *Trav. Soc. Bot. Genève* 9: 13 (c.-r.).
- 18.3.1968.** La montagne sacrée des brigands ou promenade botanico-sentimentale en haut-Valais. *Saussurea* 1: 52 (c.-r.).
- 17.3.1969.** Pays de Gex, qui es-tu? *Saussurea* 1: 55 (c.-r.).

Excursions guidées par Jean-Louis Terretaz ayant fait l'objet d'un compte-rendu

- 24.3.1946.** Excursion à Martigny-Tassonnieres. *Bull. Soc. Bot. Genève* ser. 2, 38: 88.
- 12.6.1960.** Exploration de la région de Douvaine (Haute-Savoie). *Trav. Soc. Bot. Genève* 6: 8.
- 11.6.1961.** Excursion dans la région de Douvaine (Haute-Savoie). *Trav. Soc. Bot. Genève* 6: 8.
- 9.7.1961.** Herborisation au Marais de Lossy (Haute-Savoie). *Trav. Soc. Bot. Genève* 6: 9.
- 3.6.1962.** Excursion dans la région de Douvaine (Haute-Savoie). *Trav. Soc. Bot. Genève* 7: 10.
- 30.9.1962.** Excursion entre Rhône et Jura. *Trav. Soc. Bot. Genève* 7: 10.
- 9.6.1963.** Excursion dans la région de Douvaine. *Trav. Soc. Bot. Genève* 7: 11.
- 15.9.1963.** Excursion dans le Pays de Gex (département de l'Ain, France). *Trav. Soc. Bot. Genève* 7: 11.
- 7.6.1964.** Excursion dans le Pays de Gex. *Trav. Soc. Bot. Genève* 8: 14.
- 30.5.1965.** Excursion dans la région de Gy et au pied des Voirons. *Trav. Soc. Bot. Genève* 8: 15.
- 28.11.1965.** Excursion dans le Pays de Gex. *Trav. Soc. Bot. Genève* 8: 16.
- 27.2.1966.** Excursion dans la commune de Fully (Valais). *Trav. Soc. Bot. Genève* 9: 18.
- 27.3.1966.** Excursion au versant méridional de la Montagne de Sion (Hte-Savoie). *Trav. Soc. Bot. Genève* 9: 18.
- 20.11.1966.** Excursion à Esery (Haute-Savoie). *Trav. Soc. Bot. Genève* 9: 20.

30.4.1967. Excursion au versant méridional de la Montagne de Sion (Haute-Savoie).
Trav. Soc. Bot. Genève 9: 21.

16 au 18.6.1978. Excursion en Maurienne, dans la région du Mont-Cenis et de Suse.
Saussurea 9: vii-viii.

Nouvelle combinaison publiée par Jean-Louis Terretaz

Gentianella germanica subsp. *flavescens* (Vis.) Terretaz in *Anemone* 10: 13. 1995.

≡ *Gentiana flavescens* Vis. in *Rchb., Fl. Germ. Excurs.*: 425. 1831.

GREUTER & al. (1995). *Code International de la Nomenclature Botanique (Code de Tokyo)*. Version française de H.-M. Burdet. *Boissiera* 49.

P. Perret

Statuts de la Société botanique de Genève

Adoptés en séance du 18 août 1996

ARTICLE PREMIER

Il a été fondé à Genève, le 1^{er} mars 1875, sous le titre de "Société botanique de Genève", une association organisée corporativement conformément aux articles 60 et suivants du Code civil suisse.

ARTICLE 2

Son but est l'étude de la botanique.

ARTICLE 3

Ses moyens d'action sont les suivants:

- a) les travaux individuels de ses membres;
- b) les séances ordinaires qui ont lieu, dans la règle, le troisième lundi du mois, et sont consacrées à la communication et à la discussion de travaux sur la botanique;
- c) les herborisations. Un compte-rendu de chaque herborisation est remis par le chef de course au vice-secrétaire;
- d) l'édition de publications qui sont envoyées gratuitement à tous les sociétaires;
- e) les relations avec les sociétés analogues.

ARTICLE 4

La Société se compose:

- a) des membres actifs, soit de toutes les personnes qui, après avoir été présentées par deux sociétaires, ont réuni en séance du comité la majorité des suffrages. Les membres nouvellement reçus sont, autant que possible, présentés à la Société;
- b) des membres-conjoints qui sont des membres actifs ne recevant qu'une convocation et qu'une publication pour les deux; leur cotisation est fixée en conséquence;
- c) des membres d'honneur à vie, qui jouissent des mêmes avantages que les membres actifs. Ils sont nommés au scrutin secret et à la majorité des trois quarts des votants, à moins que l'assemblée ne décide à l'unanimité de procéder au vote par acclamation;
- d) des membres-juniors âgés de moins de vingt-cinq ans;
- e) des membres sympathisants. Pour raison d'âge, de santé ou d'absence prolongée, un membre actif qui le demande par écrit peut être nommé membre sympathisant. Il ne paie pas de cotisation. S'il habite le canton de Genève, il reçoit les convocations;
- f) des membres collectifs, soit tout institut ou organisme qui en fait la demande écrite au comité et qui acquitte la cotisation appropriée. Les membres collectifs n'ont pas le droit de vote.

ARTICLE 5

Sur la proposition du comité, les cotisations sont fixées pour l'année en cours lors de la séance administrative.

Tout membre actif peut devenir membre à vie moyennant un versement unique équivalent à quinze fois la cotisation annuelle. La même règle s'applique aux membres-conjoints.

Les cotisations sont exigibles dans le premier semestre de l'exercice.

ARTICLE 6

Une démission n'est acceptée que lorsque le démissionnaire l'a donnée par lettre et se trouve en règle avec la caisse.

ARTICLE 7

Peut être radié par le comité tout membre:

- a) qui n'acquitte pas sa cotisation dans les délais prévus;
- b) dont l'action est contraire aux buts recherchés par la Société.

Cette radiation est mentionnée au procès-verbal du comité qui n'est pas tenu d'en indiquer le motif.

ARTICLE 8

La Société est dirigée par un comité composé de neuf membres: le président, le vice-président, le rédacteur des publications, le secrétaire, le vice-secrétaire, le trésorier et trois membres-suppléants. Le comité convoque à ses séances, avec voix consultative, le président sorti de charge.

Les membres du comité sont élus pour une année, au scrutin secret et individuel, à la majorité des suffrages exprimés, à moins que l'assemblée ne décide à l'unanimité de procéder au vote par acclamation. A l'exception du président qui ne peut rester en fonction plus de trois années consécutives, tous les membres du comité sont immédiatement rééligibles.

Les publications sont administrées et rédigées par une commission nommée par le comité. Cette commission est représentée au comité par le rédacteur.

ARTICLE 9

Le président ou, en son absence le vice-président, est chargé de la direction des séances; en cas d'impossibilité de leur part, ce rôle échoit au président sorti de charge ou à tout autre membre du comité à qui le président déléguerait ce pouvoir.

La commission des périodiques est chargée de leur édition et de leur diffusion.

Le secrétaire est chargé de la convocation des membres, de la correspondance de la Société et du rôle des membres. En cas d'impossibilité de sa part, le vice-secrétaire le remplace.

Le vice-secrétaire est chargé des comptes-rendus des séances et des herborisations. Il les remettra à la commission du périodique pour insertion.

Le trésorier est chargé de la gestion de tous les fonds appartenant à la Société et aux publications, ainsi que de la rentrée de toutes les sommes qui leur sont dues; il en tient la comptabilité et fournit chaque année, à la séance administrative de l'exercice, un état de la situation financière et un budget. Il acquitte les dépenses sur mandats visés par le président.

Les membres-suppléants remplissent, si besoin est, les fonctions qui leur sont assignées par le comité.

Le comité décide sur les cas non prévus par les présents statuts.

ARTICLE 10

Le comité rend compte de sa gestion au début de l'exercice annuel commençant en janvier, avec l'ordre du jour suivant:

- a) rapports du président, du rédacteur des publications, du trésorier et des vérificateurs des comptes;
- b) élection du comité, sauf pour le président nommé à cette séance, les membres du comité se répartissent eux-mêmes les autres charges;
- c) nomination de deux vérificateurs des comptes dont le mandat ne peut excéder deux années;
- d) fixation des cotisations.

ARTICLE 11

La Société est engagée financièrement vis-à-vis des tiers par la signature collective du président et du trésorier. Les membres de la Société n'assument aucune responsabilité individuelle pour les engagements sociaux, lesquels sont garantis par les biens de la Société, le Fonds Henry-Guyot mis à part.

ARTICLE 12

Elle possède:

- a) un fonds de réserve au montant de cinq mille francs, dont le capital est inaliénable et qui pourra s'accroître soit par des prélèvements sur les excédents annuels, soit par des dons ou des legs, et en tout cas par les cotisations des membres à vie. Ce fonds est comptabilisé séparément;
- b) un fonds dit "Fonds Henry-Guyot", géré en vertu du règlement adopté par l'assemblée générale en séance du 20 novembre 1944 et publié en annexe aux statuts. Ce fonds est comptabilisé séparément.

ARTICLE 13

Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée sur l'initiative du comité ou à la demande du cinquième des sociétaires.

ARTICLE 14

La dissolution de la Société ne pourra avoir lieu qu'à la suite d'une convocation spéciale, signée par tous les membres du comité et envoyée en temps utile à tous les membres actifs de la Société, y compris membres-conjoints et membres d'honneur. Pour être valable, la décision devra réunir une majorité des trois quarts des membres convoqués votant.

ARTICLE 15

L'avoir de la Société ne pourra être ni aliéné, ni distrait du but que celle-ci a recherché. En cas de dissolution de la Société, l'assemblée qui l'aura votée décidera, à la majorité des membres convoqués présents, de la destination à donner à ses fonds. Le Fonds Henry-Guyot est réservé.

ARTICLE 16

Tout projet de modification ou additions aux présents statuts doit être présenté au comité et porté à l'ordre du jour d'une séance consécutive. Pour être valable, le vote définitif devra réunir une majorité des trois quarts des membres présents.

Règlement du Fonds Henry-Guyot

(anciennement Fonds destiné au Bulletin de la Société botanique de Genève)

ARTICLE PREMIER

Il est créé un fonds dit “Fonds Henry-Guyot”, portant le nom de son fondateur.

ARTICLE 2

Le fonds constitue un capital inaliénable, propriété de la Société botanique de Genève. Seuls les intérêts qu’il produira seront mis à la disposition de la commission des publications. Ces intérêts seront utilisés pour favoriser l’édition d’articles dans les publications de la Société, en première ligne des travaux de géographie botanique, de systématique et de biologie.

ARTICLE 3

La façon dont ces intérêts auront été utilisés sera signalée dans le rapport du rédacteur des publications.

ARTICLE 4

Au cas où les publications de la Société ne paraîtraient plus, les intérêts de ce fonds seront versés à la Société botanique suisse qui en fera l’usage prévu à l’article 2. Si après cinq ans aucune publication n’a paru, le capital de ce fonds sera versé à la Société botanique suisse qui adoptera les dispositions de ce règlement.

Annexe: en date du 9 octobre 1944, cinq mille francs ont été remis au trésorier pour constituer le Fonds Henry-Guyot.